



Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 30 décembre 2022

Objet : Question parlementaire n° 7265 du 30 novembre 2022 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Violences dans les crèches et foyers pour enfants ».

Monsieur le Ministre,

En date du 30 novembre 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice, du Ministre de la Sécurité intérieure et du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Sécurité intérieure

(s.) Henri KOX